

## PROGRAMME DE FORMATION PERMIS D

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir des connaissances et des compétences pour une employabilité dans la conduite des véhicules lourds de la catégorie D.
- Connaître les principales règles de circulation.
- Connaître la signalisation spécifique.
- Avoir des notions concernant l'aspect technique et mécanique du véhicule et de son entretien.
- Maîtriser les manœuvres de marche avant et de marche arrière avec le véhicule.
- Devenir un éco-conducteur de véhicule de transport de marchandises responsable.
- Obtenir le permis de conduire de catégorie D.

### PUBLIC

Toutes personnes désireuses d'accéder à la conduite de véhicules automobiles isolés de transport en commun de personnes de plus de 9 places assises, conducteur compris. Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque dont le PTAC ne dépasse pas 750kg.

### PREREQUIS

- Être reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé pour les permis de conduire,
- Savoir lire et écrire la langue Française.
- L'Epreuve Théorique Générale du code de la route est à repasser, si la dernière catégorie de permis date de plus de 5 ans.

### DUREE DE LA FORMATION

Formation pratique + théorique : 105 h

Formation pratique + théorique + code : 140 h

### La formation professionnelle des conducteurs regroupe des cours :

- Code et sécurité routière : 35 heures
- Réglementation professionnelle et sociale des transports / Norme technique des véhicules
- Constat amiable : 35 heures
- Manœuvres sur pistes
- Maintenance courante des PL, détection des pannes simples : 35 heures
- Conduite en circulation / Sensibilisation à la conduite économique : 35 heures

### TARIFS

PERMIS D AVEC CODE : 2 440€

PERMIS D SANS CODE : 2 290€

### CONTENU DE LA FORMATION

#### Compétence 1 (théorie/pratique) : maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- La mécanique et le fonctionnement du véhicule
- Les organes de commande
- Les vérifications lors de la mise en route
- La conduite du véhicule

#### Compétence 2- Formation théorique : effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule et effectuer les exercices de maniabilité

- Les réglementations spécifiques au transport de marchandises
- Les vérifications de l'état du véhicule
- L'attelage et le dételage de l'ensemble de véhicules
- Les manœuvres avec le véhicule

#### Compétence 3- Formation pratique : appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation

- La signalisation spécifique au transport de marchandises
- Les règles de placement et de circulation
- La compréhension des risques liés à la gestion du gabarit

#### Compétence 4- Formation pratique : circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- La compréhension de la nécessité de partager la route avec d'autres usagers
- Les distances de sécurité, de freinage et d'arrêt
- L'adaptation de la vitesse
- La conduite dans des conditions atmosphériques dégradées

#### Compétence 5- Formation pratique : pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- L'anticipation et l'analyse autonome des situations de conduite
- Les risques spécifiques liés à la conduite d'un véhicule poids lourd de transport de marchandises
- Le comportement en cas de panne ou d'accident
- Les aides à la conduite
- Les impacts écologiques liés à la conduite

## METHODE PEDAGOGIQUE

Cours théoriques et pratiques.  
Sur piste et/ou sur la route, sur véhicule à double commandes pour la conduite.

## MOYENS TECHNIQUES

- 5 Salles de cours équipées de DVD et de Vidéo Projecteur
- Plateforme technique comprenant 2 pistes pour les manœuvres
- Matériel pédagogique fourni pour le stagiaire : Livre de code, fiches examens, fiche de vérification.
- 2 véhicule articulé (SPL)

## DISPOSITIF DE SUIVI

Feuilles de présence quotidienne émargées par les stagiaires ou attestation d'assiduité.

## MODALITES DE FINANCEMENT

**AIF** : Aide Individuelle de formation  
**CPF** : Compte Personnel de Formation  
**AGEFIPH** : Travailleurs handicapés  
**PTP** : Projet de transition Pro  
**AIRE** : Aide Individuelle Régionale vers l'Emploi  
**POEI** : Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle  
**OPCO** : Contactez votre OPCO  
**Entreprise/ employeur**  
**Individuel** : 4 fois sans frais

## PROFILS DES FORMATEURS

Des formateurs poids lourds chevronnés, cumulant plusieurs années d'expérience sur les routes, offrent une expertise approfondie pour former des conducteurs professionnels compétents.

## ACCESSIBILITE DE LA FORMATION



En cas de situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter pour adapter la formation.

## MODALITES D'EVALUATION

### Examen du code

L'obtention du permis de conduire D passe en premier lieu par **l'obtention de l'examen du code**.

Tous les candidats sont obligés de passer cet examen sauf si :

- Ils sont titulaires d'un autre permis de conduire depuis moins de 5 ans.
- Ils ont obtenu l'examen du code depuis moins de 5 ans.

**À noter** : depuis le 1er juin 2016, le passage de l'examen du code est soumis au paiement d'une redevance de 30 €. Par ailleurs, il est désormais possible de passer l'épreuve du code auprès des centres agréés de La Poste et de la société SGS, et de s'inscrire directement en ligne.

### Examen hors circulation

L'examen de conduite hors circulation dure environ **30 minutes** pendant lesquelles le candidat est soumis à :

- Un test écrit de connaissances, lors duquel le candidat doit répondre à 10 questions tirées au sort parmi 20 fiches en 6 minutes ;
- Une vérification de sécurité qui consiste à faire le tour du véhicule pour vérifier différents points de sécurité ;
- Une interrogation orale par tirage au sort parmi 12 fiches sur le thème de la sécurité des véhicules de transport de marchandises et de personnes ;
- Un parcours sur plateau (épreuve de maniabilité) lors duquel le candidat doit effectuer une marche arrière sinueuse entre des plots et à la fin réaliser un arrêt de précision en - de 5 minutes.

Chaque épreuve de l'examen hors circulation (sauf l'épreuve de maniabilité) repose sur un système de notation avec l'acquisition de points pour chaque opération. La notation varie d'Éliminatoire – 1 – 2 – 3.

### Examen en circulation

Après validation de l'examen de conduite hors circulation, le candidat peut passer l'examen de conduite en circulation.

Cet examen qui a lieu en agglomération, sur route et aussi sur autoroute ou voies express permet à l'examineur de contrôler que le conducteur :

- Maîtrise son véhicule ;
- Respecte le Code de la route et les règles de sécurité applicables pour les véhicules du permis D.

**Le candidat doit obtenir un minimum de 17 points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire pour être reçu.**